**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-35E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU KOWEIT**

*29 Janvier 2020*

*Prononcée par :*

**Merci Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation du Koweït et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Burkina Faso se réjouit des efforts consentis par le Koweït pour mettre en œuvre les recommandations issues de son deuxième examen, notamment des mesures prises pour améliorer sa législation et ses politiques, en vue de les rendre plus protectrices des droits de l’homme.

Le Burkina Faso invite le Koweït à accentuer ses efforts sur la question des violences faites aux femmes et aux enfants ainsi que sa coopération avec les mécanismes onusiens des droits de l’homme.

Dans un esprit constructif, le Burkina Faso adresse au Koweït les recommandations ci-après :

1. prendre des mesures pour lutter contre toutes formes de discrimination à l’égard des femmes et la violence familiale ;
2. ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**